

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-quatorzième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 septembre 2014, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement pour fin de formation pour le projet intitulé La création théâtrale collective comme outil de prise de parole et de mobilisation citoyenne

RÉSOLUTION 2014-CSAC-1083

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-174-4.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 par laquelle le Conseil d'administration adoptait le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de formation dans le cadre des Services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Parole d'excluEs;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Fraser, appuyé par monsieur Sylvain Lefèvre, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé La création théâtrale collective comme outil de prise de parole et de mobilisation citoyenne et lui accorde la note de 77,8 %;

RÉSOLUTION 2014-CSAC-1083 (SUITE)

DEMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 90 heures à madame Carole Marceau, professeure à l'École supérieure de théâtre, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 29 septembre 2014

(s) Sylvie B. de Grosbois
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 29 septembre 2014
VC/mr